

**301 FINANCEMENT SUBORDONNÉ**

[http://www.bdc.ca/FR/solutions/financement\\_subordonne/Pages/de\\_quoi\\_sagit\\_il.aspx](http://www.bdc.ca/FR/solutions/financement_subordonne/Pages/de_quoi_sagit_il.aspx)

De quoi s'agit-il?

Vous dirigez une entreprise prospère mais vous ne disposez pas des garanties exigées par les prêteurs traditionnels?

Si vous cherchez une solution pour stimuler davantage la croissance de votre entreprise, BDC Financement subordonné pourrait répondre à vos besoins.

Qu'est-ce que le financement subordonné?

Le financement subordonné constitue une solution hybride qui tient à la fois du financement par emprunt et du financement par actions.

Il s'apparente essentiellement au financement par emprunt du fait que vous devez détenir du capital afin de rembourser le prêt. Il présente par contre généralement des modalités de remboursement plus souples que le financement par emprunt ordinaire. En outre, le remboursement peut être établi en fonction du flux de trésorerie disponible, plutôt que de la dépréciation de l'actif de votre entreprise.

Le financement subordonné est souvent associé au financement par actions puisque BDC peut participer à la croissance de votre entreprise par l'intermédiaire d'une option d'achat d'actions et de redevances, selon les modalités de notre entente.

Que signifie le terme «subordonné»?

Le terme «subordonné» signifie que les prêteurs garantis l'emportent sur BDC.

En d'autres termes, votre banque à charte et vos prêteurs à long terme, par exemple, ont le droit d'être remboursés avant BDC. Par conséquent, BDC court un risque supplémentaire.

Quel montant pouvez-vous obtenir?

Le montant du financement subordonné dépend de la valeur économique de votre entreprise. N'oubliez pas que la position de l'entreprise sur le marché, les réussites antérieures et l'engagement de la direction sont plus importants que les garanties.

De quelle façon BDC obtient-elle un rendement du capital investi?

En fonction de l'entente conclue, BDC peut obtenir un rendement grâce aux intérêts à taux fixe, comme dans le cas du financement par emprunt, ainsi qu'aux redevances ou aux options d'achat d'actions, comme dans le cas du financement par actions. Au bout du compte, le rendement attendu du financement subordonné est fondé sur le succès de votre entreprise.

**302 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AUTOCHTONES**

[http://www.bdc.ca/FR/je\\_suis\\_entrepreneur\\_autochtone/Pages/fonds\\_de\\_developpement\\_des\\_entreprises\\_autochtones.aspx](http://www.bdc.ca/FR/je_suis_entrepreneur_autochtone/Pages/fonds_de_developpement_des_entreprises_autochtones.aspx)

Le FDEA est un programme qui procure des outils aux entrepreneurs autochtones qui choisissent de démarrer leur propre entreprise. Les fonds sont disponibles par l'intermédiaire d'un organisme communautaire.

Qu'est-ce qu'un FDEA?

Il s'agit d'un fonds qui augmente l'accès au capital pour les entrepreneurs autochtones qui ne seraient normalement pas admissibles à un prêt.

Les prêts s'accompagnent d'une formation en gestion et de services de mentorat continus.

L'entrepreneur s'engage à suivre la formation afin d'améliorer ses compétences en gestion et accepte d'être encadré par un mentor. Le prêt est déboursé uniquement après que ces conditions sont remplies. Le fonds profite à la collectivité et son modèle de financement est, pour d'autres collectivités, un exemple à suivre.

À combien s'élève l'engagement de BDC?

BDC a engagé une somme totale de un million de dollars destinée à 4 Fonds de développement des entreprises autochtones (FDEA) dans diverses régions du Canada. Trois ententes ont déjà été signées. Dans tous les cas, les prêts sont offerts à la source, c'est-à-dire au sein même des collectivités autochtones, et leur montant varie de 5 000\$ à 20 000\$. Entièrement remboursables, ils ont une durée de 2 à 3 ans, selon les prévisions de trésorerie du projet.